

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juillet 2016

\*\*\*\*\*

## 1 – Nettoyage du clocher de l'église

Une consultation a été lancée le 18 mai 2016 pour faire nettoyer le clocher de l'église, 16 entreprises ont été consultées, 6 se sont présentées pour la visite obligatoire sur site. Nous avons reçu trois réponses dont 2 négatives. La société CARRARD-SERVICES de la Chapelle-Saint-Mesmin a déposé une proposition complète pour un montant de **6 708,00 € TTC**.

En termes d'engagement financier, **Monsieur BEAUJEAN** rappelle les engagements pris pour la mise en place de l'accessibilité sur la commune, si nous ne respectons pas le planning arrêté nous aurons des pénalités.

D'autre part, à ce jour nous ne maîtrisons par l'impact financier restant à la charge de la commune suite aux inondations. Les assurances ne nous ont pas communiqué le montant des sommes remboursées, et nous n'aurons sans doute pas ces éléments avant septembre 2016.

**Monsieur DES COURTILS** propose de voir avec la Fondation du Patrimoine si le nettoyage du clocher ne pourrait pas bénéficier d'une aide.

**Monsieur MAURICE** attire l'attention du Conseil Municipal sur le fait que les cloches ne sonnent plus suite à un problème électrique sans doute lié à l'état du clocher et actuellement aucun électricien ne peut intervenir.

## 2 – Nouveaux statuts de la CCSR

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal, la délibération de la Communauté de Communes Sologne des Rivières (CCSR) du 23 juin 2016 relative à l'approbation des statuts consolidés de la CCSR et son annexe.

Afin d'obtenir une meilleure lisibilité des compétences exercées, il a été proposé aux élus communautaires d'adopter un document récapitulatif des statuts de la CCSR intégrant également des évolutions introduites par la loi NOTRe.

Il précise que la commune dispose de 3 mois à compter de sa notification pour s'exprimer sur ce document.

### Incidences des nouvelles compétences :

M. le Maire donne quelques précisions concernant le repreneur potentiel de l'entreprise MEDJKANE, qui a démarché la commune pour un terrain, ainsi que la communauté de commune pour un bâtiment, il envisage différentes possibilités.

Il rappelle que la CCSR a recruté un agent chargé du développement économique, cette personne est intervenue pour la Commune de Selles-Saint-Denis lors du rendez-vous avec les futurs repreneurs de la boulangerie.

→ Aire des gens du voyage est fonctionnelle, elle permet l'accueil de 150 caravanes lors des grands passages, elle se situe « Route de Nançay » à proximité de la gendarmerie.

→ Madame MATHIEU précise que le service numérique sera en place le 7 septembre prochain.

Voir pour informer la population des changements

→ **Urbanisme** : Fonctionnement du service instructeur à affiner.

Le Conseil Municipal approuve les statuts présentés dans la délibération de la CCSR du 23 juin 2016.

### **3 – Bornage du 1- Rue de l'Aulne**

Il porte à la connaissance du Conseil Municipal la requête des propriétaires qui souhaitent réaliser une clôture et revoir le bornage de « l'angle du terrain » qui a actuellement la forme d'un triangle isocèle de 1m de chaque côté, les propriétaires proposent différentes solutions afin de ne pas modifier la surface initiale.

Le Conseil Municipal approuve la proposition modifiant l'angle du terrain portant ainsi les côtes à 2,00 m X 0,50 cm et précise que les frais de ce nouveau bornage seront à la charge des propriétaires

### **4 – Don de la commune d'Orçay**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune d'Orçay a fait un don de 250 € au CCAS pour aider les personnes sinistrées de la commune.

### **5 – Adhésion à un marché commun concernant l'éclairage public au sein de la communauté de communes la Sologne des Rivières**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Salbris organise une consultation afin de souscrire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, un nouveau marché de gestion des installations d'éclairage public et souhaite en faire bénéficier la communauté de communes de la Sologne des Rivières (CCSR) et ses membres en leur proposant un groupement de commandes.

Le groupement de commandes est chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs cocontractants. Chaque membre du groupement s'engage à signer avec le cocontractant retenu un marché à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés.

Madame MATHIEU mentionne le risque de double emploi avec le SIDELC qui renforce son périmètre de compétences.

Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer au groupement de commandes d'acquisition et de gestion des installations d'éclairage public proposé par la commune de Salbris.

## **6 – Expertise des bâtiments suite aux inondations – travaux envisageables**

Les déshumidificateurs ont été mis en place le 15 juillet 2016 et seront retirés le 4 août.

Plusieurs entreprises se sont déplacées pour voir le sol du gymnase, elles ne veulent pas intervenir sans une analyse de la structure de portage. Vu la complexité de la situation, une consultation a été lancée le 19 juillet dernier pour retenir un maître d'œuvre. La date de limite des offres est arrêtée au 4 août, le dossier sera présenté au conseil municipal du 29 août prochain.

## **7 – Dossier de l'église – point d'avancement**

Monsieur DES COURTILS est chargé de reprendre le dossier de l'église et d'organiser une dans le cadre du 3C TRAVAUX une réunion fin septembre 2016.

Monsieur BEAUJEAN propose de convier Monsieur PRADES à la prochaine réunion du 3C travaux.

## **8 – Questions diverses**

### **→ Nouveaux boulangers**

Monsieur MAURICE a reçu les repreneurs de la boulangerie. Le Monsieur est actuellement boulanger à Lamotte-Beuvron. Le compris de vente est signé. La signature de l'acte est prévue le 6 septembre prochain avec prévision de l'ouverture du commerce le 15 septembre 2016.

→ Karen est actuellement en arrêt maladie jusqu'au 6 août prochain, nous gérons son remplacement en interne en répartissant les tâches entre les agents du secrétariat.

→ **Docteur Cristina BULIMAC** est rentrée en Roumanie pour un mariage, elle est de retour seule depuis samedi 23 juillet dernier. Son activité risque de ne pas atteindre fin août 2016 les minimas demandés par l'ARS nécessaires pour un soutien financier par cet organisme.

→ **Fleurissement** : visite d'une délégation du CAUE sur site le 21 juillet 2016. Les personnes ont fait le tour du village. Le ressenti est positif, à voir pour la suite.

→ **Spectacle des Diablotins** : le 18 septembre 2016 ils organiseront une représentation à l'intention des sinistrés des inondations des communes de Selles-Saint-Denis et de La Ferté-Imbault. Ils se chargent de faire les invitations.